

PROCÈS-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Du Jeudi 08 Octobre 2020

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 02 Octobre 2020, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le Jeudi 8 Octobre 2020 à 20h sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Pascal LANQUETIN, Benoît MASSART, Mathieu MICHAUD, Pierre NICOD, Claude PARENT, Arnaud SAILLARD, Jacques TISSOT, Agnès VANHUYSE, Bernard VIONNET.

ABSENTS AVEC POUVOIR :

Catherine VUILLAUME, pouvoir à Bernard BESCHET
Delphine GUENIN, pouvoir à Benoît MASSART

Mathieu Michaud est nommé secrétaire de séance.

Proposition d'avenants à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire propose d'ajouter 2 sujets à l'ordre du jour :

- Remboursement de frais engagés
- Fonds de concours de la CFD

ORDRE DU JOUR :

I) Approbation du procès-verbal du conseil du 03 Septembre 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II) Remboursement de frais :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler, pour ce mandat, la délibération qui avait été prise le 26 novembre 2015, permettant à la commune de rembourser aux élus et agents les achats effectués au moyen d'un bon de commande édité par la commune, et réglés par eux, correspondant aux fournitures nécessaires à la commune, et sur présentation de justificatifs.

Le conseil municipal, après délibération, accepte le remboursement de frais ainsi proposé.

III) Comptes rendus des commissions :

Commission des bois :

1 vente de feuillus par soumissions cachetées pour les habitants comprenant 5 lots pour 38 stères va être mise en place. Les réponses sont attendues avant le 21/10 à 12h.

La prochaine commission aura lieu le 23/10 à 19h00

Une visite en forêt se déroulera le 24/10.

Lors de la vente de bois ONF du 23/09/2020, un lot de 400 m³ a été vendu à la scierie Chauvin au prix de 15155€ en bloc et sur pied (parcelle 37).

2000 m³ de bois secs restent à gérer.

Une réunion pour l'état d'assiette sera à prévoir début novembre.

Commission terrain :

Concernant la demande de terrain pour l'exploitation agricole de Mme Claire GUYON, plusieurs réunions ont eu lieu avec les parties concernées, et une proposition va être effectuée au demandeur. Un rendez-vous avec l'Epage reste à fixer.

Commission personnel :

Bernard Vionnet fait part de la demande de Nicolas Vanhuyse, adjoint technique principal de 1^{ère} classe pour une promotion interne au grade d'agent de maîtrise.

Mme Vanhuyse ayant quitté la salle et ne participant ni au débat ni au vote, le conseil, par 13 voix pour, 1 voix contre, émet un avis favorable à l'engagement de cette démarche.

Commission bâtiments :

Mise en vente de l'usine communale : Plusieurs visites ont déjà été effectuées ces dernières semaines et d'autres sont prévues.

Des agences proposent un mandat. Une proposition d'un particulier a également été reçue.

Par 12 voix pour, et 3 contre, le conseil municipal décide d'avancer par rapport à cette proposition, et autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Commission information communication :

La commission s'est réunie le 24/09 : le bulletin municipal est maintenu sur le schéma des années précédentes. Les associations ont été contactées pour la réalisation de leurs articles.

Le nombre de visite sur le site internet a pratiquement doublé.

La bibliothèque compte aujourd'hui 7 bénévoles.

Une page facebook pour la commune sera mise en place.

L'organisation d'une session de formation au fonctionnement du défibrillateur est à l'étude.

Commission réseaux :

Les principales fuites d'eau ont été réparées, permettant une importante économie d'eau.

Un nettoyage des réservoirs est prévu.

Commission jeunesse et sport :

Le projet d'éclairage du terrain de foot est en recherche de financements.

Un devis pour les travaux sera demandé.

Réunion CFD Music'Art :

La répartition du financement entre les deux communautés de communes est en cours de discussion. 11 personnes sont employées pour un équivalent de 5 temps pleins.

IV) Communauté de communes Frasne Drugeon : Élection d'un membre à la CLECT :

Suite au renouvellement des différents mandats, la délibération du conseil communautaire de la CFD en date du 29 septembre 2020 a déterminé la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), soit un membre de chaque conseil municipal.

Il convient donc d'élire le membre titulaire ainsi que son suppléant.

Résultat du vote, par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention : le conseil municipal désigne Bernard Beschet comme titulaire, Pierre Nicod comme suppléant.

V) Logement Pierre Cordier :

Appartement Pierre Cordier : suite à la résiliation du bail du locataire, dont le terme sera le 27/11, la commission s'est réunie le 05/10 et a organisé une visite le 07/10. Quelques travaux sont à réaliser, notamment au niveau du réseau électrique, d'un meuble à remplacer, d'un revêtement de sol à changer, ainsi que des radiateurs et la VMC.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'engager ces travaux.

Il est également proposé au conseil de réévaluer le loyer suite à la réalisation de ces travaux. La commission propose un loyer de 400€.

8 voix : 385€ 6 voix 400€ 1 abstention.

Le conseil municipal fixe donc le loyer à 385€ (+30€ de provision de charge).

Pierre Nicod donne lecture des 2 courriers reçus pour la location de cet appartement.

Le choix du locataire est soumis au vote du conseil municipal : à l'unanimité, la candidature de Mme Courvoisier est retenue.

VI) Mise en place du régime indemnitaire des agents :

La proposition de délibération pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire des agents a été soumise au Comité Technique du Centre de Gestion.

Celui-ci a rendu un avis favorable à l'unanimité des 11 membres.

Le conseil peut désormais délibérer pour la mise en place du Rifseep.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, la mise en place du Rifseep tel qu'il a été validé par le Comité Technique.

VII) Avancement des dossiers de ventes de parcelles communales :

– Échange de terrain avec M et Mme FATON :

Il a été proposé à M et Mme Faton l'échange de parcelles suivant :

- Cession par M et Mme Faton de la parcelle AA80 (superficie réelle 0a40ca, contenance cadastrale 0a42ca)

- Cession par la commune des parcelles AA134 (superficie réelle 0a27ca), AA136 (superficie réelle 0a13ca) : superficie réelle totale : 0a40ca.

Le conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité l'échange proposé, et autorise M le Maire à signer l'acte notarié. Les frais d'établissement de l'acte étant à la charge de la commune.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la délibération du 19/03/2018 fixe le prix de vente des terrains d'aisance à 20€TTC le m², les frais d'établissement de l'acte notarié étant à la charge de l'acquéreur.\$*

– Vente d'un terrain d'aisance à M et Mme COUTHIER :

M et Mme Couthier souhaitent acquérir les parcelles AA 131 (superficie réelle : 0a40ca) et AA 133 (superficie réelle : 0a01ca) issue de la division de la parcelle AA2, soit une superficie réelle totale de 0a41ca conformément au plan de bornage et de division, dressé par la SESARL Thomas PETITE, Géomètre-Expert

Le conseil municipal, après débat, décide de satisfaire à cette demande de cession, d'en fixer le prix à 820€TTC, conformément à la délibération du 19/03/2018, et autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires.

– Vente à M et Mme MONARD :

Vu la demande présentée par M et Mme MONARD, 7 Le Martinet pour l'acquisition de la parcelle AA 7 d'une superficie de 182 m².

Vu plan cadastral,

Le conseil municipal, après débat, décide de satisfaire à cette demande de cession, et d'en fixer le prix à 3 640€TTC, conformément à la délibération du 19/03/2018, et autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Les décisions concernant les dossiers de M et Mme BESCHET Gabriel et de M et Mme SERVY Michel sont mis en attente d'informations complémentaires.

VIII) Aide au transport (bois) :

Dans le contexte de la lutte contre les scolytes, l'Etat a mis en place une aide exceptionnelle à l'exploitation et à la commercialisation des bois touchés afin d'inciter les filières du bois d'œuvre, du bois d'industrie et du bois d'énergie à consommer ces produits scolytés. Les missions de regroupement de l'offre ont été confiées par l'Etat à l'ONF.

Dans ce cadre, l'ONF sollicite le conseil municipal pour donner pouvoir au Maire afin qu'il puisse déposer toutes les demandes d'aide et signer tous les documents afférents.

Le conseil municipal, après débat, décide, à l'unanimité, de donner délégation au Maire pour le dépôt des demandes d'aides à l'exploitation et à la commercialisation des bois scolytés auprès de l'ONF et à signer tout document afférent.

IX) CFD Fonds de concours :

M le Maire rappelle que comme tous les ans, le conseil doit délibérer afin d'établir une demande de récupération du fonds de concours auprès de la communauté de communes, suite au passage au régime de FPU (Fiscalité professionnelle unique).

Le conseil municipal souhaite l'organisation d'une réunion afin d'avoir des explications complémentaires avant de délibérer.

X) Questions diverses :

- La prochaine réunion concernant le PLUi aura lieu le 20/10/2020
- L'ADEHJ a mis en place une benne, pour un total de 14 tonnes.
- M Tissot évoque la question du salage sur la commune sur certaines zones spécifiques de la commune.
- M Tissot s'interroge également sur le fonctionnement du train qui passe désherber le long des voies.
- M Tissot évoque l'affichage des informations au sujet de la vaccination contre la grippe.

Fin de la séance : 23h55

Le prochain conseil municipal est prévu le 12 Novembre

Le Maire,
Bernard Beschet